

Chers parents,

Vous venez d'inscrire votre enfant dans un établissement de l'enseignement catholique, au nom des parents de la communauté éducative que vous venez de rejoindre, nous vous souhaitons la bienvenue.

L'Association des parents d'élèves (Apel) de l'établissement est heureuse de vous accueillir. Elle rassemble tous les parents, et parmi eux des parents bénévoles engagés dans la vie de l'établissement. Vous pouvez les rejoindre, pour faire vivre l'esprit de dialogue et de solidarité qui anime l'école au quotidien.

Concrètement, l'Apel de l'établissement agit pour :

- accueillir et accompagner les nouvelles familles, et ainsi favoriser les liens entre les parents, l'équipe éducative et la direction,
- proposer et animer le réseau des parents correspondants,
- contribuer à l'orientation des élèves,
- représenter les parents dans les différentes instances de l'établissement et auprès de l'organisme de gestion (Ogec),
- et aussi organiser des temps conviviaux (fêtes, événements) et des conférences ou ateliers sur des thématiques éducatives.

Votre Apel fait également partie d'un mouvement national qui fédère près d'un million de familles qui, comme vous, ont choisi librement l'école de leurs enfants. Elle porte leur voix auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics. Nous contribuons ainsi activement aux réflexions sur l'éducation et l'école, et nous agissons pour la défense de la liberté d'enseignement.

Adhérer à l'Apel, c'est donc participer de ce mouvement, bénéficier d'actions concrètes dans l'établissement de votre enfant et d'outils pour vous accompagner dans votre rôle de parents :

- Famille & éducation, le magazine de l'Apel, qui propose des conseils pratiques et des éclairages sur les enjeux éducatifs,
- Un site internet riche en ressources pour répondre à vos questions sur la scolarité, l'orientation et la vie de famille,
- Une ligne d'écoute et de conseil, où des professionnels répondent à vos questions sur tous les sujets éducatifs et scolaires, joignable tous les jours au **01 46 90 09 60**,
- Un accompagnement de proximité, « l'information et le conseil aux familles », proposé par notre Apel départementale pour vous aider sur les thématiques d'orientation, d'école inclusive et dans le parcours scolaire de votre enfant (coordonnées du service Information et conseil aux familles de votre territoire).

Toutes ces actions sont rendues possibles grâce à l'engagement des parents et à leur adhésion. C'est pourquoi dans le cadre de l'inscription de votre enfant vous est proposée l'adhésion à l'Apel, d'un montant de **18,5 € et qu'elle sera portée sur la facture de scolarité de votre enfant.**

Nous espérons vivement pouvoir compter sur votre participation et vous remercions par avance de votre confiance.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, chers parents, en notre entier dévouement.

Le président, David Boschet